

**Question orale de M. De Bock : Distribution de folders concernant la mise en service du collecteur dans le quartier Fond'Roy.**

**M. De Bock** a appris par un toutes-boîtes la mise en service du collecteur de la vallée du Verrewinkelbeek, à hauteur du quartier Fond'Roy. Les habitants concernés devraient effectuer le raccordement à leurs frais et payer une taxe pour assurer le branchement à l'égout.

M. De Bock a été interpellé par des habitants du quartier Moensberg/Vieux Chemin qui, déjà raccordés depuis des années à l'égout, se demandent pourquoi ce document leur a été distribué.

S'agit-il d'une erreur de distribution ? Un avis rectificatif sera-t-il envoyé le cas échéant aux personnes qui auraient reçu ce document par erreur ?

M. De Bock estime aussi que le site internet communal devrait comporter davantage d'informations sur les modalités pratiques de ce raccordement.

**M. l'Echevin Wyngaard** répond que l'aménagement des égouts a été achevé dans toute une série de voiries, essentiellement dans le quartier de l'avenue Fond'Roy et de l'avenue du Prince d'Orange. À cette occasion, un courrier a été adressé aux propriétaires. Lorsque le propriétaire occupait l'immeuble, le document était glissé dans la boîte aux lettres plutôt que d'être envoyé par la poste.

L'égout public étant à présent disponible, les habitants sont invités à s'y raccorder en procédant aux travaux nécessaires et en s'acquittant d'une taxe.

Les erreurs commises dans la transmission des documents concernent une dizaine de cas sur un total de plusieurs centaines (plus de 400).

Un avis rectificatif sera envoyé aux citoyens qui ont reçu ce document par erreur. Ceux-ci ne devront évidemment pas se raccorder une nouvelle fois à l'égout ni payer une seconde fois une taxe qu'ils ont déjà acquittée.